

NOS LECTEURS NOUS ÉCRIVENT

LE LEZARD VERT EN BRETAGNE

Dans le n° 40 de « Penn ar Bed » (Volume 5, page 27), M. KÉRAUTRET demandait à propos du Lézard vert (*Lacerta viridis*), de « préciser sa répartition et son abondance réelle dans notre région ». Nous avons reçu les réponses suivantes :

Finistère.

- Commun à Audierne et dans la région du Cap. (A. LE BERRE).
- Commun dans la presqu'île de Crozon, vers l'Ouest. (A.-H. DIZERBO).
- Commun aux environs de Quimper (observations en 1953), vu aux environs du Conquet à plusieurs reprises (mars 1961, mai et juin 1963, septembre 1963, juillet 1964, juin 1965...) (A. LUCAS).
- Une observation le 14 juin 1961 de ce reptile, au bord d'un chemin longeant la voie ferrée Paris-Brest, près de la station du Rody. (F. DE LA JAILLE).

— Observations sur le Lézard vert, dans ma propriété du Trez-Hir en Plougouvelin, où je connais l'espèce depuis de nombreuses années :

16 mai 1965 : Je découvre sous une dalle un Lézard vert d'une trentaine de centimètres et lui casse la queue en voulant le saisir.

23 mai 1965 : Je trouve sous la même dalle 7 à 8 œufs blancs, parcheminés, ovales (dimensions 18 mm et 13 mm). J'en prélève un, à l'intérieur un embryon de 4 mm.

31 mai 1965 : Les œufs sont attaqués par les fourmis et flétrissent. Il n'y aura pas d'éclosion ; dessiccation des œufs, semble-t-il.

23 octobre 1965 : J'observe pendant plusieurs minutes 2 Lézards verts (autres que celui à queue écourtée) qui se battent et se mordent furieusement. Aucun d'eux n'essaie de fuir. J'en suis à moins de deux mètres. Quelle signification donner à ce combat ? (R. JÉGU).

Ille-et-Vilaine.

— Dans ma propriété de Messac, j'ai noté chaque année depuis 1956 la présence de Lézards verts (3 ou 4). En général, je les aperçois de mai à septembre aux heures chaudes de la journée. La longueur de l'animal ne dépasse pas 30 cm. En août 1964, j'ai trouvé enfouis à 5 ou 6 cm dans le sol, en terre meuble, 5 œufs à enveloppe parcheminée d'un blanc légèrement bleuâtre, de la grosseur de la première phalange du petit doigt environ. En ouvrant l'un d'eux, j'y ai trouvé un petit lézard.

Le 20 octobre 1965, j'ai trouvé des œufs identiques sous une pierre plate, à peine enfouis à 1-2 cm et j'ai encore pu vérifier l'existence d'un petit lézard dans l'un d'eux. (FONQUERNIER).

POISSON-LUNE (Cf. « Penn ar Bed », n° 40, Vol. 5, p. 33)

— Il ne se passe pas d'années sans que je puisse en observer en baie de Saint-Brieuc ou en baie de Saint-Malo, surtout au cours des étés chauds et en 1964 il en a été certainement capturé des dizaines, presque tous d'ailleurs d'assez petite taille (de 10 à 20 kg). (G. DE LA FOUCHARDIÈRE).

— J'ai pu en observer un beau spécimen à Audierne, en 1942 ou 1943, rapporté par les pêcheurs. J'en ignore la provenance. (R. BLUTEAU).

— Un exemplaire fut pris en septembre 1964 par un pêcheur d'Ouessant. Il avait environ 50 cm (Photo jointe). (M^{me} BRULEZ).

LA MORUE

L'on a assisté en 1964 à un phénomène extrêmement intéressant au point de vue biologique. La morue, comme chacun sait, est théoriquement un sténotherme d'eau froide que l'on ne rencontre pas dans les eaux faisant plus de 10° ; tous les ans il y en a des passages, plus ou moins importants en janvier, février, et j'en ai pris souvent des quantités impor-

tantes à cette époque en mettant des lignes de fond de pied sec à marée basse.

Or, l'été 1964, alors que les eaux étaient particulièrement chaudes, j'ai pris, tant dans la région malouine qu'en baie de Saint-Brieuc, pendant tout l'été, des moruettes de 2 à 300 grammes, il était constant d'en avoir une ou deux dans chaque levée de trémail.

Ces morues sont restées et pendant les vacances de Noël, j'ai fait un essai juste devant le port de Saint-Quay-Portrieux, en mettant une ligne de fond amorcée de bulots à quelques centaines de mètres du môle, ce qui m'a permis de capturer des morues dépassant largement le kilogramme.

Ces mêmes poissons ont continué à séjourner et à se développer et je viens d'apprendre qu'il venait d'en être pris de belles dimensions, cinq à sept livres en mai 1965. Fait remarquable, ces morues étaient roguées, avec des gonades bien développées, et vont donc vraisemblablement se reproduire sur place et peut-être créer une race locale adaptée à des eaux beaucoup plus chaudes que dans leur habitat normal.

G. DE LA FOUCHARDIÈRE.

LA CIGOGNE

Depuis quelques années on a signalé, au mois de septembre, des cigognes qui au cours de leur migration restaient quelques jours dans la région ; il y a deux ans, l'une d'elles, très peu farouche, est restée plus d'une semaine sur l'aéroport de Dinard où des centaines de personnes ont pu l'admirer. Cette année, j'apprends par le journal « Ouest-France » qu'il y a deux couples en train de bâtir leur nid à la limite de l'Ille-et-Vilaine et de la Manche, dans la région de Pontorson. Ceci est extrêmement intéressant, car elles trouveront certainement dans cette région un milieu favorable étant donné la vaste étendue de marais qui se trouve dans la région : marais de Sougal — polders — marais de Dol — marais de Châteauneuf ; ce n'est d'ailleurs qu'une réacclimatation, car les cigognes existaient en Bretagne à la fin du siècle dernier, j'en ai pour preuve un des calepins où mon grand-père, très maniaque, notait chaque jour le temps qu'il avait fait et ce qu'il avait pu observer. Or, un de ces calepins datant de 1898, contient la mention suivante : « J'ai observé un nid de cigogne sur une des tours de la cathédrale de Dol ».

G. DE LA FOUCHARDIÈRE.

SECTION DE LA MANCHE

Bilan des journées d'observation et baguage d'oiseaux à Gatteville, 1^{er} et 2 mai 1965.

Au cours de ces journées qui ont réuni 25 participants, 84 espèces d'oiseaux ont été identifiées, 292 oiseaux ont été bagués appartenant à 42 espèces ; les plus abondants étaient les Hirondelles de rivage, Hirondelles de cheminée, Fauvettes grisette et Phragmites des joncs. Deux des Hirondelles de rivage capturées portaient des bagues anglaises. Il semble donc bien que Gatteville se situe sur une importante voie de migration vers la Grande-Bretagne. Notons que l'an dernier, une Hirondelle de cheminée baguée le 2 mai à Gatteville était contrôlée le 6 mai dans le Comté de Donegal en Irlande.

Soulignons également l'intérêt de l'observation (et capture) de la Bouscarle de Cetti qui, à notre connaissance, n'était pas encore signalée dans la Manche. L'aire de répartition de cette espèce sédentaire est en voie d'extension. Ne dépassant guère la moitié Sud de la France il y a dix ans, elle s'étend progressivement vers le Nord.

A la demande de plusieurs participants, lors de notre prochaine réunion à Gatteville le 1^{er} mai 1966, nos activités ornithologiques se doubleront d'une étude botanique du littoral.

L. LECOURTOIS.

ERRATA

N° 40, p. 25, notes 8 et 9 : Les observations citées dans ces deux notes datent de l'année 1961 et non 1962 comme il a été imprimé par erreur.